

## EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le, 28 mai DE L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE à 18h30 :

Le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de VAL-DE-REUIL légalement convoqué, s'est assemblé en séance au centre Jacques Monod, sous la présidence de :

Madame Maryline DESLANDES, Vice-présidente,

**Etaients présents :** MM. Lahsaine AIT BABA, Christophe COPLO, Dominique LEGO, Christophe THIESSE,  
Mmes, Inci ALTUNTAS, Catherine BATAILLE, Sylvie CARDONA-GIL Catherine DUVALLET, Annick GASCHER,

**Formant la majorité des Membres en exercice.**

**Absents excusés :** MM. Marc-Antoine JAMET, Benoît BALUT, Eric HEBERT, Mmes Pascale DUMONTIER Brigitte ROIX.

**Absents non excusés :** MM. Thomas BOUREZ, Patrick HUON.

**Avai(en)t donné pouvoir :**

M. Benoît BALUT à Mme Catherine DUVALLET,  
Mme Pascale DUMONTIER à M. Dominique LEGO.

**M. Christophe THIESSE**  
est nommé(e) Secrétaire à l'ouverture de la séance.

**Assistaient à la séance :**

Fonctionnaires : Mmes Sonia ROSSIGNOL, Manuela MAITREL, Sophie BOYER.

DATE DE SEANCE

28 mai 2024

DATE DE CONVOCATION

22 mai 2024

DATE D'AFFICHAGE

30 mai 2024

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE

16

PRESENTS

10

PROCURATION(S)

2

VOTANTS

12

La Vice-présidente certifie que la présente délibération a été télétransmise à la Préfecture de l'Eure au titre du contrôle de la légalité  
le :

Certifiée conforme et exécutoire.  
Notifiée aux intéressés.

La Vice-présidente

### Délibération n° 4

#### BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2024 - CCAS

Madame Maryline Deslandes, Vice-présidente expose au Conseil d'administration.

Ce budget supplémentaire est présenté de manière détaillée dans le document joint au présent rapport, il est conforme à l'instruction budgétaire et comptable M57.

Le CCAS, lors de la séance du 6 février 2024 voté le Budget Primitif 2024 (délibération n°24/02/01).

Dès que le compte administratif et le compte de gestion sont votées et après l'affectation du résultat, les reports de l'année précédente font l'objet d'un budget supplémentaire.

Pour mémoire, Le Budget Primitif 2024 s'élève à **2 605 600 €** en section de fonctionnement et **37 821.20 €** en section d'investissement.

La proposition du budget supplémentaire est de **22 631,35 €** en section de fonctionnement et **98 800,65 €** en section d'investissement.

### **I/ LA SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Les dépenses et recettes de fonctionnement comprennent le résultat de fonctionnement reporté.

Section de fonctionnement			
Dépenses			
Chapitre	Nature	Libellé	Proposition
O11	615221	Bâtiments publics	14 331,35 €
42	6811	Dotation aux amortissements	2 000,00 €
65	65748	Subventions aux associations	6 300,00 €
<b>Total dépenses fonctionnement</b>			<b>22 631,35 €</b>
Recettes			
Chapitre	Nature	Libellé	Proposition
002	002	Résultat de fonctionnement reporté	12 631,35 €
O13	6419	Remboursements sur rémunération du personnel	8 000,00 €
O42	777	Investissement	2 000,00 €
<b>Total recettes fonctionnement</b>			<b>22 631,35 €</b>

### **II/ LA SECTION D'INVESTISSEMENT :**

La section d'investissement intègre pour la plus grande partie le report d'investissement de 98 800,65 €.

Section d'investissement			
Dépenses			
Chapitre	Nature	Libellé	Proposition
O40	13911	Etat des établissements nationaux	2 000,00 €
16	165	Dépôts et cautionnements reçus	18 000,00 €
20	2051	Concessions et droits similaires	2 000,00 €
21	21318	Bâtiments publics	23 200,65 €
21	21838	Autre matériel informatique	4 600,00 €
21	21848	Mobilier	26 000,00 €
21	21828	Autres matériels de transport	14 000,00 €
21	2188	Autres immobilisations corporelles	7 000,00 €
27	275	Dépôts et cautionnements versés	2 000,00 €
<b>Total dépenses investissement</b>			<b>98 800,65 €</b>
Recettes			
Chapitre	Nature	Libellé	Proposition
001	001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	95 800,65 €
O40	28188	Autres immobilisations corporelles	3 000,00 €
<b>Total recettes investissement</b>			<b>98 800,65 €</b>

Sur la base de ces éléments, il est proposé aux membres du Conseil d'administration de :

- **ADOPTER** le Budget Supplémentaire 2024, équilibré en section de fonctionnement à 22 631,35 € et en section d'investissement à 98 800,65 €.
- **ADOPTER** l'ensemble des crédits au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et des opérations pour l'investissement, tel que présenté en annexe.

**Le Conseil d'administration, Après en avoir délibéré, (Vote)**

- **ADOPTE à l'unanimité** le Budget Supplémentaire 2024, équilibré en section de fonctionnement à 22 631,35 € et en section d'investissement à 98 800,65 €.
- **ADOPTE à l'unanimité** l'ensemble des crédits au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et des opérations pour l'investissement, tel que présenté en annexe.

La présente délibération sera transmise à M. le Préfet de l'Eure,  
représentant de l'Etat.

Délibéré en séance les jours, mois et an susdits,  
Et ont les membres signé au registre après lecture.

**POUR EXTRAIT CONFORME**  
**La Vice-présidente,**

**Maryline DESLANDES**